

## COMITE INTER PAYS FRANCE – EGYPTE

Bulletin d'information  
N° 52– Septembre 2014

du Rotary international

# DE LA SEINE AU NIL

**UN NOUVEAU PROJET : Apprendre aux mères à mieux nourrir leurs enfants sous- alimentés.**



**Ce projet est proposé par le club ALEXANDRIA MARINE  
DEVENEZ SON PARTENAIRE ....**

**A DHAHRIA  
15 % DES ENFANTS  
SONT AINSI  
CONCERNES !**

**..... POUR CHANGER LEUR VIE**

### EDITORIAL DU PRESIDENT



Est-ce qu'un membre actif peut être un membre spectateur ? Non ! Etre un membre actif c'est être un rotarien qui agit. La fonction du CIP est de placer les clubs sur des starting blocks. Encore faut-il que les clubs ne soient pas sourds à l'appel lancé par nos amis égyptiens. Ce bulletin cherche à vous faire entendre les besoins exprimés par les très actifs clubs que l'Egypte a la chance d'avoir. Devenons leurs partenaires.

Etre partenaire est-ce seulement un pourvoyeur de fonds ? Non ! Etre partenaire, c'est aussi être proche des acteurs qui sont, eux, sur le terrain. A cette fin, nous avons instauré une Convention de partenariat. Elle permet de suivre les étapes, de recevoir des informations au fur et à mesure. Elle apporte toute la rigueur et la transparence souhaitables dans la réalisation des projets. Elle sera désormais mise en œuvre pour les actions à venir.

Avoir des contacts, est-ce seulement par des courriers ? Non ! C'est aussi rencontrer nos partenaires égyptiens. Dès que possible, vous serez invité à un voyage en Egypte par lequel vous pourrez aussi voir le travail que vous avez réalisé comme partenaire.

*Jacques di Costanzo*

Responsable de la publication : Jacques di Costanzo . [jacquesdico@aol.com](mailto:jacquesdico@aol.com)  
[WWW.cip-france-egypte.org](http://WWW.cip-france-egypte.org)

## REGARDS sur L'EGYPTE Cette page vise à donner des éléments peu connus sur l'Egypte.

Pour mieux les évaluer, voici un **COMPARATIF de CHIFFRES ET d'INDICES entre l'EGYPTE et la FRANCE**

Ces chiffres ont plusieurs sources : POPULATION DATA, le FMI, l'INSEE

2

	EGYPTE	FRANCE
Superficie	1.001.449 km <sup>2</sup>	551.695 km <sup>2</sup>
Population	85 630 996	66 038 007 en 2014
Densité habitants / km <sup>2</sup>	85,51/ km <sup>2</sup> (en fait 1560/km <sup>2</sup> )	115,88 / km <sup>2</sup>
<b>INDICES</b>		
Taux de croissance annuel	1,960 %	0,460 %
PIB milliards \$ USD	262,03 \$ en 2013	2.899,24 \$ en 2014
PIB/ habitant \$ USD	3.009 \$	44.730 \$
Croissance du PIB sur un an	2,20 %	4,05 %
Espérance de vie à la naissance Femmes/Hommes	70/40 ans en 2012	81/76 ans en 2010
Chômage en 2013	13,4 %	10,2% (b)
Taux de natalité	30,30 <sup>0</sup> /100	12,60 <sup>0</sup> /100
Indice de fécondité enfants/femme	2,99 en 2013	2,00 en 2013
Taux de mortalité	6,10 <sup>0</sup> /100 en 2011	8,70 <sup>0</sup> /100 en 2012
Taux de mortalité infantile	14,70 <sup>0</sup> /100 en 2011	3,50 <sup>0</sup> /100 en 2013
Taux d'alphabétisation	73,90 % en 2012	100 % en 2013
Indice de Développement Humain (a)	0,661 en 2012	0,896 en 2012 (c)
IDH rang mondial	112/186 en 2012	20/186 en 2012
Indice Performance Environnementale (c)	62,0 en 2012	78,2 en 2012 (d)
IPE rang mondial	60/132 en 2012	6/132 en 2012

- a) L'IDH (Indice de Développement Humain) se fonde sur trois critères majeurs : l'espérance de vie à la naissance, niveau d'éducation, et le niveau de vie.  
Son évolution est identiquement de +1<sup>0</sup>/100 pour l'Egypte et pour la France.
- b) Chômage : 5,1 % en Allemagne (c) IDH : 0,834 en Allemagne (d) IPE : 73,2 en Allemagne
- c) L'IPE (Indice de Performance Environnementale) permet d'évaluer, comparer et améliorer l'efficacité des politiques environnementales.

### QUELLES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'AVENIR ?

Sources : Al Ahram Hebdo du 20 Août 2014

Une possibilité est donnée suite à un contact avec la Russie perçue comme une alternative aux Etats-Unis, avec lesquelles elle garde des relations étroites.

Des accords commerciaux portent sur au moins 5 millions de tonnes de blé par an (3,6 millions de tonnes en 2013-14), le besoin annuel étant de 10 millions de tonnes. De son côté, la Russie va augmenter de 30 % ses importations de produits agricoles égyptiens. (En 2013-14, l'Egypte a exporté vers la Russie 350 000 tonnes de pommes de terre et 320 000 tonnes d'oranges)

Outre le volet agricole, il est question de la création d'une zone industrielle russe en Egypte, avant la finalisation du méga projet de développement du Canal de Suez. Le Russie cherche à produire des équipements et machineries agricoles comme les tracteurs. Les incidences seraient la diversification de ses investissements dont plus de 50 % se font dans le domaine du tourisme, déjà important avec 2 millions de touristes russes cette année, soit environ 20 % du total en Egypte (chiffres à confirmer). *Nota* : le nombre de touristes aurait chuté de 40% en 2013 en passant à 9,5 millions.

Cependant ces investissements russes de 67,7 millions de dollar sont un chiffre négligeable comparé aux investissements saoudiens de 7 milliards de dollars.

### QUEL MEGA PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DU CANAL de SUEZ ?.

Sources : Al Ahram Hebdo fin Août et début Septembre 2014 - Journal de la Marine Marchande n°4940-4941 du 22 août 2014

Il est prématuré de dire si son financement de 60 milliards de L.E. sera assuré par l'emprunt présenté en Août 2014 aux seuls Egyptiens selon un système qui offre un taux d'intérêt de 12 % et son remboursement après 5 ans. Les travaux ont commencé : 14.000 ouvriers, bulldozers, tracteurs sont sur le terrain dans des conditions difficiles.

Il vise à doubler la voie existante sur 37 km et l'approfondir sur 35 km afin de renforcer sa capacité de trafic journalier qui passerait de 49 à 97 navires, avec un revenu de 13 Md\$ au lieu de 5Md\$ actuellement. Des navires plus grand seraient possibles et le temps d'attente passerait de 11 heures à 3 heures.

De plus, un pôle industriel et logistique serait créé sur les 75.000 m<sup>2</sup> de terrains jouxtant le canal. La construction de ports et de routes fait aussi partie du projet. Cela devrait générer jusqu'à un million d'emplois.

## LE CIP ET VOUS

Suite à la réunion inter sections de notre CIP en juillet 2014, les projets suivants souhaitent **votre partenariat, même serait-il limité à un montant réduit.**

*Consultez souvent le site Web du CIP, afin de savoir si d'autres projets sont proposés.*

3

### UN PROJET DHAHRIA en partenariat avec le Club ALEXANDRIA MARINE.

**Malnutrition des enfants de 2 à 6 ans.**

*D'après les informations de l'UNICEF, la malnutrition constitue un problème très sérieux en Egypte qui touche le tiers des enfants de 2 à 6 ans et affecte leur développement intellectuel et physique.*

Ce projet dans la région démunie de DHAHRIA est porté par **le RC Marine D'Alexandrie ;**

Pour une population d'environ 50.000 personnes, 15% d'enfants sont concernés.

Le but est d'aider ces enfants et les sauver d'un destin défavorable.

Le projet consiste à installer une cuisine dans l'association nationale de DHAHRIA, sous la supervision du Ministère des Affaires pour entrainer les mères à cuisiner des repas équilibrés à des prix abordables et fournir des repas sains aux enfants des garderies et des écoles primaires de la région.

Les équipements culinaires nécessaires sont : Réfrigérateur, Cuisinière, Armoire, Ustensiles de cuisine

Coût approximatif du projet : 5.000 \$ = **3.900€**

(pour toutes précisions consultez le Site Web du CIP France-Egypte)

### LE PROJET MARIOUT en partenariat avec le Club ALEXANDRIA METROPOLITAN

Suite aux indications fournies par le club, il faut actualiser les précisions déjà données sur le Site Web du CIP France-Egypte.

En le limitant à la région d'**ABOU EL KERD** pour une centaine d'installations et après sa négociation avec la société gouvernementale des eaux pour obtenir une réduction du cout des installations, son coût s'est abaissé à **10.800 €.**

Le club a commencé les travaux mais compte tenu de ses moyens financiers, il est indispensable qu'un ou plusieurs clubs français interviennent. Devenez partenaire !

### ENVOI DE JEUNES EGYPTIENS A UN RYLA D'UN DISTRICT FRANÇAIS

C'est la reprise d'une action déjà vécue plusieurs fois. Pour mémoire, le principe est normalement le suivant : Les rylatiens venant d'Egypte sont pris en charge par des clubs égyptiens pour leur acheminement en France, aller et retour.

A compter de leur arrivée, tout ce qui se déroule sur le sol français est financé par les rotariens d'accueil. Une famille reçoit pendant quelques jours un jeune avant ou après le RYLA (hébergement, découverte culturelle, etc.) et un Club l'inscrit au RYLA de son district.

Cette opération étant liée à la date du RYLA du district, vous disposez de plus ou moins de temps pour être partant.

Le principe de cette répartition des coûts rend faible le montant investi par chacun.

**Signalez votre disponibilité à J. MARZUK, Secrétaire du CIP en indiquant les dates, le lieu d'accueil, le club et le district concernés.**

## VOTRE COURRIER

### Q.- QUEL EST L'OBJET EXACT D'U CIP FRANCE-EGYPTE ?

R.- Le document J'AIMERAIS SAVOIR apporte la réponse. Comme tout Comité Inter Pays, il s'est donné pour mission de créer des contacts entre des clubs et des rotariens de chaque pays. Mais l'Égypte étant un pays frappé par la misère, les clubs de ce pays cherchent à la réduire, autant que faire se peut. Le CIP France-Egypte a donc pour but complémentaire de mobiliser les clubs français afin qu'ils soient leurs partenaires.

### Q.- QUELLE GARANTIE A-T-ON DU BON EMPLOI DES FONDS ENVOYES ?

R.- Cette question peut se poser pour de nombreuses actions y compris pour sous l'égide de la Fondation Rotary. Notre CIP a mis en place en 2012 une CONVENTION DE PARTENARIAT qui instaure transparence et rigueur dans toutes les étapes de la réalisation d'un projet. De plus les voyages du CIP en Égypte permettent d'aller sur les lieux en compagnie des rotariens réalisateurs et aussi rencontrer les bénéficiaires de ces actions. On ne peut trouver mieux comme garantie.

### Q.- LE CIP PEUT-IL DELIVRER DES RECUS FISCAUX ?

R.- OUI sous certaines réserves. Comme bien d'associations à but humanitaires, le CIP peut le faire. Mais il faut que les cotisations ou dons soient versés à titre personnel. Ainsi les cotisations collectives de clubs ne peuvent pas en bénéficier.

## L'EGYPTE DES PHARAONS

Cette rubrique ne peut oublier l'exposition du 12 Février au 6 Juillet 2014 faite par le Musée de la Marine à PARIS sur le Voyage de l'Obélisque de Louxor de la Place de la Concorde. Offert par l'Égypte à la France en 1830, elle est un vestige de l'Égypte antique, transporté par voie fluviale depuis le temple de Louxor à Paris. Pour la première fois, une exposition retrace le parcours extraordinaire de ce monolithique de 230 tonnes qui a traversé les mers et les terres pour arriver dans notre capitale ! Elle a dévoilé ainsi des documents d'origine - esquisses, plans, tableaux, manuscrits - qui décrivent le trajet de l'Obélisque vers la France, de son abattage à Louxor à son érection Place de la Concorde. Elle a fait découvrir que le projet a mis plus de six ans à se réaliser, et que les opérations furent titanesques de par la taille et l'importante symbolique du monument historique !

*Pour en savoir plus sur cette fabuleuse odyssée, allez sur le site [culturebox.francetvinfo.f](http://culturebox.francetvinfo.f)*

## THONIS-HERAKLION: LA DECOUVERTE D'UNE CITE ENGLOUTIE

*Sources: Franck Goddio Hilti Foundation*

La ville d'**Héraklion**, située au nord-est d'Alexandrie a été engloutie sous l'eau il y a 1500 ans. Cette grande ville avait été mentionnée par **Hérodote**, historien du 5<sup>ème</sup> siècle avant JC.

En 2000, l'archéologue marin français **Franck Goddio** recherchait des navires de guerre de Napoléon de la bataille du Nil en 1798. Il fit alors la découverte des reliques d'une ville sous-marine : Héraklion. C'est une des plus grandes découvertes du 21<sup>ème</sup> siècle. Ont été remontées, des statues colossales de la déesse égyptienne *Isis*, du dieu *Hapi*, et d'un pharaon égyptien non identifié, toutes conservées en excellent état par leur enfouissement dans un linceul de boue. Avec ces statues de près de 5 mètres, il y avait des centaines de petites statues de dieux égyptiens, dont les personnages qui gardaient le temple où Cléopâtre avait été inaugurée Reine du Nil. Des dizaines de sarcophages avaient également été trouvés, contenant les corps d'animaux momifiés sacrifiés à Amon-Rê, le dieu suprême des Egyptiens. Beaucoup d'amulettes, ou de charmes religieux ont été mis au jour, montrant des dieux, comme Isis, Osiris et Horus.

Actuellement, les fouilles sont toujours en cours.

*L'équipe récupère la statue du dieu Hapi.*

*Photo: Christoph Gerigk ©Franck Goddio Hilti Foundation*



### Président du CIP

Jacques di Costanzo

### Secrétaire

Jean Marzuk

### Trésorier

Xavier Antonini

### Pôle Actions

Liliane Lefèvre

### Pôle Communication

Anne Farjaut

### Web Master

Michel Lavenant

## CONVOCATION POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

*Vous êtes invité à participer à l'Assemblée générale du Comité Inter-Pays France Egypte fixée le*

**25 septembre 2014 à 12heures30 au Best Western de MARIGNANE**

Vous pourrez y participer en tant que membre actif. Vous pouvez vous faire représenter en remettant votre pouvoir à un membre qui sera présent, lequel pourra détenir, au maximum, 4 pouvoirs en sus du sien, selon le texte des statuts et règlement intérieur qui sont à votre disposition.

S'il y a défaut de quorum (un tiers des membres), une autre Assemblée générale se tiendra le 15 jours plus tard : le **jeudi 9 Octobre** sans nécessité de quorum.

Ne pourront participer aux votes que les membres à jour de leur cotisation pour l'année 2013/2014. Son montant de 28 euros par membre est à régler par chèque à l'ordre du CIP France Egypte, envoyé **au plus tard le 19 septembre** par courrier postal à **Jean MARZUK, 218 bis Av. des Caillols – Lotissement St Dominique – 13012 MARSEILLE**. Il est recommandé de le confirmer par courriel à l'adresse mail : [j.marzuk@laposte.net](mailto:j.marzuk@laposte.net) avec copie à **Xavier ANTONINI** : [xavierantonini@free.fr](mailto:xavierantonini@free.fr)

L'ordre du jour prévu est le suivant :

1. **Par J. di Costanzo, Président** : présentation et soumission du bilan moral de l'année 2013/2014.
2. **Par X. Antonini, Trésorier** : présentation et soumission des comptes de l'année 2013/2014, suivi de la présentation et soumission du budget 2014/2015. Fixation de la cotisation 2014/2015.
3. **Par J. Marzuk Secrétaire** : examen des postes d'administrateurs (fin de mandat, vacances, candidatures), et votes éventuels pour nouveaux mandats.
4. **Par J. di Costanzo** : présentation du Bureau 2014/2015, (Président, Secrétaire, Trésorier, Vice-Présidents s'il y a lieu).
5. **Par J. di Costanzo** : fonctions spécifiques attribuées en Communication, Actions, site Web
6. **Par A. Farjaud** : rappel des éléments de communication et examen de leur évolution.
7. **Par L. Lefebvre** : rappel des actions en cours ou en projet
8. **Par M. Lavenant** : présentation du site Web et son évolution
9. **Par J. Marzuk Secrétaire**, organisation d'un voyage contact-découverte en Egypte
10. **Questions diverses.**

A l'issue de cette réunion, le Conseil d'Administration se réunira pour la mise en œuvre des décisions prises en Assemblée générale.

*Au cas où vous désirez remettre votre pouvoir à un participant de l'Assemblée générale veuillez remplir et lui remettre le formulaire ci-après*

-----✂-----

Je serai en principe présent à cette Assemblée générale mais en cas d'absence je confie mon pouvoir à :

M ..... (nom) ..... (prénom)

du Club .....

Votre nom et prénom .....

Date ..... septembre 2014

Votre signature :